

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Acide hydrofluorique 0,1 mol/l

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC15.00297

Page 1 de 13

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Acide hydrofluorique 0,1 mol/l

UFI: YW9N-V1N0-U006-6VEP

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Réactifs et produits chimiques de laboratoire  
À des fins de laboratoire et d'analyse uniquement.

###### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

###### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem Services, Unipessoal, Lda  
Rue: Rua de Júlio Dinis 676 7º  
Lieu: P-4050-320 Porto  
Téléphone: +351 226002917  
E-mail: info@analytichem.com  
Interlocuteur: SDS service department  
E-mail: SDS@analytichem.com  
Internet: www.analytichem.com  
Service responsable: SDS service department

###### Renseignements concernant le fabricant/fournisseur

Société: AnalytiChem GmbH  
Rue: Stempelstraße 6  
Lieu: D-47167 Duisburg  
Téléphone: 0203/5194-0  
E-mail: info@analytichem.de  
Interlocuteur: SDS service department  
E-mail: SDS@analytichem.com  
Internet: www.analytichem.de  
Service responsable: AnalytiChem  
EU-Belgium: AnalytiChem Belgium, Industriezone "De Arend" 2, 8210 Zedelgem, Belgium, +32 50 28 83 20  
EU-Germany: AnalytiChem Germany, Stempelstrasse 6, 47167 Duisburg, Germany, +49 203 51 94 – 200  
EU-Netherlands: AnalytiChem Netherlands, Communicatieweg 7, 3641 SG Mijdrecht, The Netherlands, +31 297 286848  
UK: AnalytiChem UK, Unit 7 Launton Business Center, Murdock Road, Bicester, OX26 4XB, England, +44 1869 355 500  
USA: AnalytiChem USA, 227 China Road, Winslow, Maine, 04901, United States, +1 800-244-8378  
Canada: AnalytiChem Canada, 21800 Clark Graham Avenue, Baie d'Urfe, H9X 4B6, Canada, +1 514-457-0701  
Australia: ORE Research & Exploration Pty Ltd, 37A Hosie Street, Bayswater North, 3153, Australia, +61 3 9729 0333

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)  
/ +33 9 75 18 14 07 (CHEMTRAC)

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Acide hydrofluorique 0,1 mol/l

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC15.00297

Page 2 de 13

## Information supplémentaire

Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Règlement (CE) n° 1272/2008

Eye Irrit. 2; H319

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

## Règlement (CE) n° 1272/2008

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| Mention d'avertissement: | Attention |
|--------------------------|-----------|

Pictogrammes:



## Mentions de danger

|      |  |
|------|--|
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
|------|--|

## Conseils de prudence

|      |  |
|------|--|
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive. |
|------|--|

|                |  |
|----------------|--|
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
|----------------|--|

|           |  |
|-----------|--|
| P337+P313 | Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. |
|-----------|--|

## Conseils supplémentaires

Aucune information disponible.

## 2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

## 3.2. Mélanges

## Caractérisation chimique

Mélanges en solution aqueuse

## Composants pertinents

| Nº CAS    | Substance   |              | Quantité         |
|-----------|---|--------------|------------------|
|           | Nº CE   | Nº Index     | Nº REACH         |
|           | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)  |              |                  |
| 7664-39-3 | Acide fluorhydrique ... %   |              | < 1 %            |
|           | 231-634-8   | 009-003-00-1 | 01-2119458860-33 |
|           | Acute Tox. 1, Acute Tox. 2, Acute Tox. 2, Skin Corr. 1A, Eye Dam. 1; H310 H330 H300 H314 H318 |              |                  |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Acide hydrofluorique 0,1 mol/l

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC15.00297

Page 3 de 13

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| Nº CAS    | Nº CE   | Substance                 | Quantité |
|-----------|---|---------------------------|----------|
|           | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA  |                           |          |
| 7664-39-3 | 231-634-8   | Acide fluorhydrique ... % | < 1 %    |
|           | par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (poussières ou brouillards); par inhalation: CL50 = 2240 ppm (gaz); dermique: ATE = 5 mg/kg; par voie orale: ATE = 5 mg/kg Skin Corr. 1A; H314: >= 7 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 1 - < 7 Eye Irrit. 2; H319: >= 0,1 - < 1 |                           |          |

#### Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Indications générales

Aucune donnée disponible

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Appeler immédiatement un médecin.

#### Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologue.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Protéger l'oeil non blessé.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseil pour le médecin: il est recommandé de consulter un spécialiste ayant l'expérience dans le traitement des blessures causées par l'acide fluorhydrique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides non combustibles

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Fluorure d'hydrogène

### 5.3. Conseils aux pompiers

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Acide hydrofluorique 0,1 mol/l

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC15.00297

Page 4 de 13

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Combinaison complète de protection.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

#### Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulter un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des installations de nettoyage sont disponibles en nombre suffisant

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Acide hydrofluorique 0,1 mol/l

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC15.00297

Page 5 de 13

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

#### Information supplémentaire

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

##### Conseils pour le stockage en commun

exigences nationales

##### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker dans un endroit sec.

Matériel adéquat pour récipients/installations: Matières plastiques

Matériel inadéquat pour récipients/installations: Métal Verre

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

| Nº CAS    | Désignation          | ppm      | mg/m <sup>3</sup> | f/cm <sup>3</sup> | Catégorie                 | Origine |
|-----------|----------------------|----------|-------------------|-------------------|---------------------------|---------|
| 7664-39-3 | Fluorure d'hydrogène | 1,8<br>3 | 1,5<br>2,5        |                   | VME (8 h)<br>VLE (15 min) |         |

##### Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

| Nº CAS    | Désignation         | Paramètres                | Valeur limite | Milieu | Moment de prélèvement |
|-----------|---------------------|---------------------------|---------------|--------|-----------------------|
| 7664-39-3 | Acide fluorhydrique | Fluorures (/g créatinine) | 10 mg/g       | Urine  | en fin de poste       |

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Acide hydrofluorique 0,1 mol/l

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC15.00297

Page 6 de 13

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

| N° CAS                          | Désignation               | Voie d'exposition | Effet      | Valeur                 |
|---------------------------------|---------------------------|-------------------|------------|------------------------|
| DNEL type                       |                           |                   |            |                        |
| 7664-39-3                       | Acide fluorhydrique ... % |                   |            |                        |
| Salarié DNEL, à long terme      |                           | par inhalation    | systémique | 1,5 mg/m <sup>3</sup>  |
| Salarié DNEL, aigu              |                           | par inhalation    | systémique | 2,5 mg/m <sup>3</sup>  |
| Salarié DNEL, à long terme      |                           | par inhalation    | local      | 1,5 mg/m <sup>3</sup>  |
| Salarié DNEL, aigu              |                           | par inhalation    | local      | 2,5 mg/m <sup>3</sup>  |
| Consommateur DNEL, à long terme |                           | par inhalation    | systémique | 0,03 mg/m <sup>3</sup> |
| Consommateur DNEL, aigu         |                           | par inhalation    | systémique | 0,03 mg/m <sup>3</sup> |
| Consommateur DNEL, à long terme |                           | par inhalation    | local      | 0,2 mg/m <sup>3</sup>  |
| Consommateur DNEL, aigu         |                           | par inhalation    | local      | 1,25 mg/m <sup>3</sup> |
| Consommateur DNEL, à long terme |                           | par voie orale    | systémique | 0,01 mg/kg p.c./jour   |
| Consommateur DNEL, aigu         |                           | par voie orale    | systémique | 0,01 mg/kg p.c./jour   |

#### Valeurs de référence PNEC

| N° CAS  | Désignation               | Valeur      |
|---|---------------------------|-------------|
| Milieu environnemental                                      |                           |             |
| 7664-39-3   | Acide fluorhydrique ... % |             |
| Eau douce   |                           | 0,89 mg/l   |
| Eau de mer  |                           | 0,089 mg/l  |
| Sédiment d'eau douce  |                           | 3,38 mg/kg  |
| Sédiment marin  |                           | 0,338 mg/kg |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées |                           | 51 mg/l     |
| Sol   |                           | 10,6 mg/kg  |

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée:  
lunettes à coques  
Écran de protection du visage

##### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Acide hydrofluorique 0,1 mol/l

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC15.00297

Page 7 de 13

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation: KCL 741 Dermatril® L

Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation: KCL 741 Dermatril® L

Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

#### Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |   |
|--|---|
| L'état physique:   | Liquide                                     |
| Couleur:   | incolore                                    |
| Odeur:   | sans odour                                  |
| Seuil olfactif:  | Pas de données disponibles pour le mélange. |
| Point de fusion/point de congélation:  | Aucune donnée disponible                    |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Aucune donnée disponible                    |
| Inflammabilité:  | non applicable                              |
| Limite inférieure d'explosivité:   | non déterminé                               |
| Limite supérieure d'explosivité:   | non déterminé                               |
| Point d'éclair:  | X   |
| Température d'auto-inflammation:   | Aucune donnée disponible                    |
| Température de décomposition:  | non déterminé                               |
| pH-Valeur:   | acide                                       |
| Viscosité cinématique:   | non déterminé                               |
| Hydrosolubilité:   | Soluble dans: Eau                           |

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Acide hydrofluorique 0,1 mol/l

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC15.00297

Page 8 de 13

|                                       |                          |
|---------------------------------------|--------------------------|
| Solubilité dans d'autres solvants     |                          |
| non déterminé                         |                          |
| La vitesse de dissolution:            | Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau: | non déterminé            |
| La stabilité de la dispersion:        | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur:                   | non déterminé            |
| Pression de vapeur:                   | non déterminé            |
| Densité:                              | 0,9996 g/cm <sup>3</sup> |
| Densité apparente:                    | Aucune donnée disponible |
| Densité de vapeur relative:           | non déterminé            |
| Caractéristiques des particules:      | Aucune donnée disponible |

#### **9.2. Autres informations**

##### **Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

Propriétés comburantes

Non comburant.

##### **Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation:

non déterminé

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en corps solides:

non déterminé

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible:

non déterminé

Viscosité dynamique:

non déterminé

Durée d'écoulement:

non déterminé

##### **Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

#### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

##### **10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible

##### **10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

##### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune donnée disponible

##### **10.4. Conditions à éviter**

Aucune donnée disponible

##### **10.5. Matières incompatibles**

Métal

Verre

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Acide hydrofluorique 0,1 mol/l

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC15.00297

Page 9 de 13

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie:

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

##### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

##### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### ETAmél calculé

ATE (orale) &gt; 2000 mg/kg; ATE (cutanée) &gt; 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) &gt; 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) &gt; 5 mg/l

| Nº CAS    | Substance                        |               |        |                     |                    |
|-----------|----------------------------------|---------------|--------|---------------------|--------------------|
|           | Voie d'exposition                | Dose          | Espèce | Source              | Méthode            |
| 7664-39-3 | Acide fluorhydrique ... %        |               |        |                     |                    |
|           | orale                            | ATE 5 mg/kg   |        |                     |                    |
|           | cutanée                          | ATE 5 mg/kg   |        |                     |                    |
|           | inhalation vapeur                | ATE 0,5 mg/l  |        |                     |                    |
|           | inhalation poussières/brouillard | ATE 0,05 mg/l |        |                     |                    |
|           | inhalation (1 h) gaz             | CL50 2240 ppm | Rat    | Study report (1990) | OECD Guideline 403 |

##### Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune donnée disponible

##### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Acide hydrofluorique 0,1 mol/l

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC15.00297

Page 10 de 13

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

#### Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

##### Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

##### Autres informations

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| Nº CAS    | Substance                        | Toxicité aquatique | Dose          | [h]   [d] | Espèce                | Source                     | Méthode                                  |
|-----------|----------------------------------|--------------------|---------------|-----------|-----------------------|----------------------------|--|
| 7664-39-3 | Acide fluorhydrique ... %        |                    |               |           |                       |                            |  |
|           | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50               | 299 mg/l      | 96 h      | Salmo trutta          | REACH Registration Dossier | other: U.S Environmental Protection Agen |
|           | Toxicité aiguë pour les algues   | CE50r              | 43 mg/l       | 96 h      | various algae species | REACH Registration Dossier | Methods not detailed in the review.      |
|           | Toxicité pour les crustacés      | NOEC               | 3,7 mg/l      | 21 d      | Daphnia magna         | REACH Registration Dossier | The publication is a review article of v |
|           | Toxicité bactérielle aiguë       | CE50               | 2930 mg/l ( ) | 3 h       | Boue activée          | REACH Registration Dossier | ISO 8192                                 |

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

#### FBC

| Nº CAS    | Substance                 | FBC     | Espèce        | Source               |
|-----------|---------------------------|---------|---------------|----------------------|
| 7664-39-3 | Acide fluorhydrique ... % | 53 - 58 | not specified | REACH Registration D |

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Acide hydrofluorique 0,1 mol/l

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC15.00297

Page 11 de 13

#### Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### Transport fluvial (ADN)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### Transport maritime (IMDG)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Acide hydrofluorique 0,1 mol/l

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC15.00297

Page 12 de 13

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Toxique. fortement caustique.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

**Législation nationale**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

- - sans danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 9,12.

**Abréviations et acronymes**

Acute Tox. 1: Toxicité aiguë, catégorie de danger 1

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée, sous-catégorie 1A

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1

Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road )

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

|                    |                             |
|--------------------|-----------------------------|
| Classification     | Procédure de classification |
| Eye Irrit. 2; H319 | Méthode de calcul           |

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acide hydrofluorique 0,1 mol/l**

Révision: 18.03.2025

Code du produit: AC15.00297

Page 13 de 13

|      |   |
|------|---|
| H300 | Mortel en cas d'ingestion.  |
| H310 | Mortel par contact cutané.  |
| H314 | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux.                                  |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux.                              |
| H330 | Mortel par inhalation.  |

**Information supplémentaire**

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*